

AUX AGENT.E.S DE LA SPHÈRE INFORMATIQUE



QUELLE INFORMATIQUE NOUS VOULONS À LA DGFIP ?



Les questions dans les services informatiques sont nombreuses. Elles sont liées aux conditions de travail qui se dégradent, et surtout à une véritable chape de plomb - une omerta - qui s'abat sur la réalité de la vie dans les services. Mais la CGT Finances Publiques se bat toujours pour les droits des agents ; elle ne cesse jamais de faire des propositions. Elle se bat autant pour les droits individuels que les droits collectifs. Toujours dans l'avancée, nous faisons le point !

le vote cgt pour défendre mes droits !



Le vote cgt pour défendre mes droits !



Adobstock/2401_1_407211606

→ ASSISTANCE :

Les charges d'activité de l'assistance s'alourdissent tandis que le nombre d'agents diminue. Le déploiement massif d'ordinateurs et la charge de travail liée au NRP en sont les principales causes. Parfois, certaines directions départementales conçoivent des calendriers de déménagements sans concertation avec les ESI, le soutien de notre Direction informatique laissant à désirer. Toutes les interventions deviennent prioritaires. Le bon fonctionnement de l'assistance ne repose plus que sur la conscience professionnelle des agents, sur la motivation et la résilience des équipes du terrain, dont le moral est en berne. Il est urgent que la Direction prenne en compte le sort de ses personnels. La CGT Finances Publiques a réclamé depuis le début de la crise sanitaire la possibilité de télétravailler pour ces personnels d'assistance particulièrement exposés. Avec un certain succès !

La CGT Finances Publiques revendique toujours le recrutement de personnels titulaires qualifiés à la hauteur – tant en quantité qu'en qualité – des enjeux posés par les missions de la DGFIP.

→ QUALIFICATIONS INFORMATIQUES :

Pour la CGT Finances Publiques, le décret de 1971 portant qualifications informatiques est la pierre angulaire de notre informatique. Elle permet de recruter des personnels titulaires, qualifiés et dévoués à une mission qu'ils portent pour le bien commun. La CGT Finances Publiques propose d'aller encore plus loin : elle demande un accès élargi à ces qualifications, avec la mise en place de concours C et B PAU, ainsi que d'une épreuve informatique, aux côtés des autres épreuves, dans les concours professionnels de catégorie B (CIS, de C2 à C1, de C1 à CP) et l'examen professionnel de B en A.

→ FERMETURES DE SERVICES :

L'informatique est le seul domaine où les agents techniques ont la possibilité d'être reclassés administratifs. Mais la lutte continue, car quoiqu'en dise la Direction, le reclassement des collègues dont les services ont fermé se passe parfois très mal.

La CGT Finances Publiques l'avait annoncé, il y avait parfois des solutions alternatives : garder des services ouverts, recruter des personnels remplaçant ceux partant à la retraite, reclasser et former décrement ceux changeant de services.

La CGT Finances Publiques continuera de revendiquer, avec l'aide des collègues, ces solutions à mettre en œuvre.

→ EXPLOITATIONS GCOS :

- ☛ *Exploitation fiscale* : la migration du système Bull vers un système IBM, en plus du fait qu'il n'est nullement prouvé qu'il soit optimal, montre des limites évidentes, comme le travail en double commande pour raison de sécurité et surtout de fragilité de la migration. Combien de temps les collègues auront-ils à tenir ?
- ☛ *Exploitation recouvrement RAR* : la bascule de RAR vers RSP n'est pas probante : un seul département fait en un an. La disparition de RAR est déjà reportée pour 2024. Une autre solution n'aurait-elle pas pu être trouvée ?
- ☛ *Exploitation des pensions* : La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) doit reprendre cette mission en janvier 2023. Qu'en est-il à ce jour ? Est-elle en capacité de prendre en charge pour 2023 ? C'est l'omerta sur le sujet.

MAIS :

La CGT Finances Publiques a appris que le contrat avec Bull a été reconduit contre toute attente pour 5 ans. Ainsi, les démonstrations de notre syndicat étaient fondées : la possibilité d'une poursuite du système Bull proposée depuis des années par la CGT Finances Publiques commence à être mise en œuvre par la DG. La CGT Finances Publiques a combattu pour le maintien d'un système pérenne et la DG lui a donné raison ! La CGT Finances Publiques continuera de revendiquer ces maintiens du système et de ses emplois.

Nous rappelons ici que ces applications sont un pilier de notre administration.

La CGT Finances Publiques fait le constat que la filière de l'exploitation traditionnelle tient encore à bout de bras notre administration (calcul des taxations IR/TH, SIR, comptabilité, pensions). Les risques encourus d'un effondrement de ce système sur lequel repose le cœur de métier de la DGFIP sont prégnants. Dans ce cadre, il est paradoxal que certains agents travaillant sur ces exploitations et souhaitant muter se voient bloqués pour raison de service. Preuve en est que cette transition se passe mal.

La CGT Finances Publiques estime qu'une politique volontariste et fondée sur le professionnalisme des agents permettra de sortir de cette impasse par le haut. Ces applications et les agents qui s'en occupent ont largement démontré pendant des années la solidité du système comme de l'organisation.

le vote cgt pour défendre mes droits !



AdobeStock 49401_40721006

→ NOUVEAUX SERVICES DE CERTIFICATION LIÉ AU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (PAS) :

Le PAS a généré de nouveaux besoins comme la nécessité de certification des identifiants des contribuables. De nouveaux services ouvrent pourtant, pour un travail à la chaîne à peine caché, sous la direction de DiSI qui n'emploiera même plus d'informaticiens pour cette mission. Il faut bien sous-payer les agents pour faire des économies.

La CGT Finances Publiques est attachée à de bonnes conditions de travail dans les services informatiques, exécutées par des personnels qualifiés et rémunérés en conséquence.

La CGT Finances Publiques a toujours soutenu et valorisé le travail qualifié des informaticiens.

→ LOCAUX LAISSÉS VACANTS :

Les fermetures des ateliers d'acquisition de données (ADO) et des ateliers d'éditique (EIFI) ont entraîné la vacance de nombreux locaux.

La CGT Finances Publiques demande la transparence sur l'avenir de ces locaux, car ils sont peut-être porteurs de nouvelles fermetures ou déplacements de personnels.

À l'opposé, la CGT Finances Publiques estime que la DGFiP est en effet une des rares Directions à pouvoir mener un projet de bout en bout (affirmation partagée par la DG elle-même). Loin de fermer des sites, l'avenir s'écrit précisément par la pérennisation des missions et des personnels dans des locaux qui existent déjà.

→ RÉORGANISATION DES SERVICES EN CENTRALE :

La restructuration en « mode projet » précarise le travail (si un projet vient à être remplacé, si on change le mode d'organisation ou s'il entre dans une autre phase de son cycle de vie).

De même dans cette restructuration, les agents intégrant les nouveaux projets changent souvent d'encadrants. Ces derniers peuvent se retrouver avec un périmètre d'intervention mal défini.

La CGT Finances Publiques rappelle qu'elle est attachée à une informatique de mission interne à la DGFiP et composée de fonctionnaires, garantie d'indépendance, de pérennité des missions.

→ NOUVELLES MÉTHODES DE DÉVELOPPEMENT :

Même si la modernité est bienvenue, les nouvelles méthodes de développement (« Agile » et « DevOps ») doivent être fortement encadrées. Elles sont potentiellement sources de dégradations des conditions de travail, comme c'est déjà partiellement le cas.

La CGT Finances Publiques s'est toujours félicitée de la modernisation de l'outil de travail de la DGFiP, mais elle a démontré que ces méthodes ne peuvent pas s'appliquer pour toutes les

situations, en particulier pour les logiciels importants et complexes. Ces nouvelles méthodes doivent servir à la modernisation de la DGFiP et en aucun cas à une baisse des coûts et des suppressions d'emplois sur des missions où elles ne peuvent pas être efficaces.

→ RATTACHEMENT DES DOM À LA DISI SUD-EST-OUTRE-MER :

La CGT Finances Publiques a toujours eu le souci des collègues d'Outre-Mer. Elle partage avec eux une revendication de bon sens : il faut que tous les informaticiens d'Outre-

Mer dépendent comme autrefois de leurs directions locales. Leur rattachement à la DiSI SEOM (Marseille) leur fait subir des décisions prises à des milliers de kilomètres, sans pouvoir y participer du fait du décalage horaire.

Les conditions de travail se dégradent et il est urgent de traiter l'ensemble de ces questions sur le fonds, au risque de voir se développer des problèmes de plus en plus graves.

La CGT Finances Publiques propose des mesures d'avenir et de pérennité qui tiennent autant compte de l'outil informatique de pointe, que des conditions de travail de tous les agents de la DGFiP.



© Copyright 2022 CGT FiP

le vote cgt pour défendre mes droits !



AndriStock42401_F_407821606

La CGT Finances Publiques revendique :

- ➔ L'indépendance de tous les projets informatiques du ministère ;
- ➔ La réinternalisation des projets informatiques ;
- ➔ Un recrutement de personnels au niveau nécessaire à l'exercice des missions informatiques dévolues à la DGFiP.

Pour les personnels informatiques, la CGT Finances Publiques revendique des conditions de travail qui doivent être améliorées et soutenues.

En particulier, l'expression des agents doit être écoutée en matière :

- ➔ D'astreintes ;
- ➔ Travail en équipe ;
- ➔ Assistance de proximité ;
- ➔ Indemnisation.

La CGT Finances Publiques revendique enfin la possibilité pour tous les agents de travailler dans des centres et services au plus près des personnels.

**La CGT va continuer sa lutte contre
ces réformes destructrices,
AGENTS DE LA SPHÈRE
INFORMATIQUE**

**Pour faire vivre votre mission et
entendre vos revendications**



1^{er} au 8 décembre

VOTEZ CGT

**POUR ÊTRE PLUS
FORT ENSEMBLE,
ÉCRIVONS
NOTRE AVENIR
EN VOTANT CGT !**